

2014

## Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914)

Pierrick Labbe

Follow this and additional works at: <https://scholars.wlu.ca/cmh>



Part of the [Military History Commons](#)

---

### Recommended Citation

Pierrick Labbe "Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867-1914)." *Canadian Military History* 23, 2 (2014)

This Article is brought to you for free and open access by Scholars Commons @ Laurier. It has been accepted for inclusion in *Canadian Military History* by an authorized editor of Scholars Commons @ Laurier. For more information, please contact [scholarscommons@wlu.ca](mailto:scholarscommons@wlu.ca).

# Les origines de la politique canadienne de fabrication de cartouches pour l'arme de service (1867–1914)

PIERRICK LABBÉ

*Abstract: This article explores the supply of ammunition for the Canadian forces from Confederation to the First World War. This study shows how limited were the resources available for the Department of Militia and Defence to establish the first permanent defence industry in Canada, the arsenal at Quebec City. During the first two decades of the arsenal's existence, meagre budgets limited production to ammunition needed for the annual training of the militia, and that in the most economic manner possible. Despite modernization and expansion starting at the turn of the century, the arsenal was, on the eve of the First World War, just beginning to achieve production that allowed accumulation of stocks for operations.*

*Résumé: Cet article propose un examen de la politique d'approvisionnement en cartouches pour l'arme de service, de la Confédération jusqu'à la Première Guerre mondiale. L'étude de ce cas expose les moyens limités dont disposait le ministère de la Milice et de la Défense pour développer la première industrie militaire permanente au Canada, la cartoucherie de Québec. Durant les deux premières décennies de son histoire, le sous-financement du ministère restreignit son rôle à la fabrication des projectiles nécessaires à l'entraînement de la milice, de la manière la plus économique possible. Malgré une relance au début des années 1900, le pays commençait tout juste à engendrer des surplus pour la défense territoriale à l'aube de la Première Guerre mondiale.*

PEU DE TEMPS après le passage de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la Grande-Bretagne obligea le nouveau gouvernement canadien à assumer plus de responsabilités dans la défense de son territoire. Depuis longtemps, et surtout depuis la guerre de Crimée, les autorités impériales espéraient que leurs possessions développent plus d'autonomie en la matière afin de partager la facture. À leur grand désarroi, les colonies qui formèrent le Canada en 1867 se montrèrent peu enclines à prendre en charge ce qu'elles considéraient être une responsabilité impériale. En 1869, le premier ministre William Gladstone annonça tout de même le retrait des troupes britanniques du Canada. Les derniers soldats quittèrent le pays en novembre 1871, à l'exception de quelques officiers et d'un bataillon stationné dans la forteresse impériale d'Halifax qui servait de base navale à la *Royal Navy*. Londres demeurait responsable de la défense des territoires de Sa Majesté. En cas de guerre, il revenait toutefois à la milice canadienne de protéger le Canada dans l'attente de renforts britanniques.<sup>1</sup>

Le retrait de la majorité des troupes britanniques força la main du ministère de la Milice et de la Défense, obligé de prendre en charge son approvisionnement en cartouches. Les autorités impériales cessèrent de ravitailler les dépôts et lui transférèrent cette responsabilité. Une composante aussi importante pour l'entraînement de la milice et la protection du territoire nécessitait une attention particulière et la mise en place de mécanismes pour entretenir les stocks. En 1879, contraint depuis quelques années à acheter des cartouches en Angleterre, le gouvernement canadien autorisa des investissements pour la construction d'une petite cartoucherie à Québec. Les installations, sous la gouverne du ministère de la Milice et de la Défense, devinrent le pivot de l'approvisionnement en temps de paix pour les décennies à venir.

La mise en place de la cartoucherie s'effectua à une période bien connue pour le manque d'intérêt des élus envers le financement de la milice. Comme le souligne Richard Preston, plusieurs convictions rebutaient l'adoption de politiques de défense coûteuses: d'abord, celle

<sup>1</sup> J. L. Granatstein, *Canada's Army: Waging War and Keeping the Peace* (Toronto: University of Toronto Press, 2002), 25; Stephen J. Harris, *Canadian Brass: The Making of a Professional Army, 1860–1939* (Toronto: University of Toronto Press, 1988), 11–14; C. P. Stacey, *Canada and the British Army, 1846–1871: A Study in the Practice of Responsible Government* (Toronto: University of Toronto Press, 1963, Revised Edition), 149–152, 228, 251.

que la Grande-Bretagne défendrait le Canada; ensuite, la perception d'une incapacité de se dresser contre une possible invasion américaine; et finalement, l'idée que cette invasion ne viendrait jamais.<sup>2</sup> Il est juste dans ces conditions défavorables de s'interroger sur les forces qui ont mené à l'établissement de la cartoucherie et qui ont permis son développement. Quels sont les facteurs qui incitèrent le Canada à investir dans cette industrie? Comment le gouvernement déterminait-il les quantités et les calibres à produire? À quels besoins répondait la production de la cartoucherie? Ces questions guidèrent la recherche initiale.

Certains historiens avancèrent quelques pistes. Alain Gelly analysa l'impact de la cartoucherie sur le développement industriel de Québec. Il constata une corrélation entre la croissance de cette industrie et la politique de défense canadienne.<sup>3</sup> Il est toutefois évident que la production répondait à certains besoins liés aux activités de défense du Canada. De plus, Gelly s'intéressa peu à la période qui précède 1914 et n'avait pas la prétention d'expliquer davantage l'origine des décisions prises, ou encore, les obstacles au développement de la politique canadienne d'approvisionnement. Ronald Haycock proposa quant à lui une analyse de la fabrication d'armement au Canada, de ses débuts jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il affirme qu'une multitude de facteurs tels que la perception de la menace, l'identité, les influences politiques, l'état de l'économie, ou encore, les ressources matérielles disponibles influencèrent la concrétisation des projets.<sup>4</sup>

Cet article propose un survol de l'approvisionnement et de la production de cartouches militaires canadiennes avant la Première Guerre mondiale, de manière à compléter les recherches existantes. L'analyse cherche à expliquer les fondements de cette industrie et les principes qui guidèrent la politique canadienne d'approvisionnement. Il subsiste peu de documents concernant la cartoucherie, ce qui restreint la capacité à analyser les décisions internes. Toutefois, les fonds gouvernementaux, et surtout, les rapports annuels de la milice fournissent une base intéressante pour comprendre l'évolution de la

<sup>2</sup> Richard A. Preston, *Canada and "Imperial Defense:" A Study of the Origins of the British Commonwealth's Defense Organization, 1867-1919* (Toronto: University of Toronto Press, 1967), 54.

<sup>3</sup> Alain Gelly, *Importance et incidence de l'industrie des munitions sur la structure industrielle de Québec, 1879-1946*, Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 1989, 7.

<sup>4</sup> Ronald Haycock, « "Done in Our Own Country:" The Politics of Canadian Munitioning », dans B. D. Hunt et al. *Canada's Defence: Perspectives on Policy in the Twentieth Century* (Toronto: Copp Clark Pitman Ltd., 1993), 44-45.

production, les relations avec les autorités impériales, ainsi que les défis rencontrés par les directeurs.

L'analyse des forces qui ont façonné l'industrie gouvernementale de projectiles, c'est-à-dire la situation militaire, les préparatifs et le contexte politique, permet de conclure à un projet bancal dominé par des considérations financières qui surpassaient les impératifs de défense. Le succès de la politique d'approvisionnement dépendait directement des ressources attribuées par le Parlement. Les gouvernements ne partageaient pas l'opinion des militaires canadiens concernant les responsabilités du pays en matière de défense, de sorte que les installations souffrirent d'un sous-financement important. Ces conditions limitèrent le rôle de la cartoucherie à la fabrication de projectiles pour l'entraînement de la milice. Jusqu'au début du XXe siècle, les politiciens firent la sourde oreille aux suggestions des officiers canadiens qui désiraient se doter des outils qu'ils jugeaient nécessaires pour assurer une défense territoriale adéquate. Les budgets restreints attribués à la cartoucherie limitèrent plutôt son autonomie. La bonne marche des opérations dépendait de l'appui des autorités militaires britanniques qui assuraient un soutien technique et l'envoi de composantes non fabriquées au Canada. L'analyse permet toutefois de constater le début d'une transition vers une plus grande indépendance et une productivité accrue au milieu de la décennie 1900, c'est-à-dire à la suite des réformes menées par le ministre de la Milice et de la Défense, Frederick Borden. Malgré une hausse considérable de la capacité de production et l'accumulation d'une première réserve notable, de nombreuses lacunes subsistaient à l'aube de la Première Guerre mondiale, entre autres en ce qui a trait à la qualité du produit. Le Canada poursuivait son long apprentissage de la fabrication de projectiles.

Le texte se divise en trois sections chronologiques, de manière à présenter les principales évolutions. Dans un premier temps, il sera question de l'approvisionnement en cartouches par la Grande-Bretagne au début de la Confédération. Ensuite, l'analyse portera sur la mise en place de la cartoucherie de Québec ainsi que sur la production et les investissements. Finalement, la dernière section s'attardera aux modernisations qui se déroulèrent entre le tournant du XXe siècle et la Première Guerre mondiale.

### LE TRANSFERT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

Au moment de l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Canada dépendait toujours des importations de munitions en provenance de Grande-Bretagne. L'approvisionnement de la milice s'effectuait par un partage des responsabilités avec le gouvernement impérial, déterminé selon les termes négociés lors du passage de la Loi de la milice du Canada-Uni en 1855 et conservés par la suite. Le ministère de la Milice et de la Défense comblait ses besoins en puisant ses projectiles à même les dépôts impériaux, dont le ravitaillement était assumé par les autorités britanniques. Le gouvernement canadien payait ses commandes tous les trois mois au Département impérial des munitions, auxquelles s'ajoutaient des frais administratifs de 15 pour cent. Par la suite, le ministère les redistribuait dans les entrepôts des différents districts. Ses représentants vendaient également de petites quantités aux clubs de tir et aux officiers désireux de se procurer des cartouches supplémentaires. La milice appuyait la pratique du tir hors des cadres militaires réguliers puisqu'elle permettait un entraînement à un coût à peu près nul.<sup>5</sup>

Le gouvernement canadien dut revoir sa stratégie d'approvisionnement à la suite des réformes militaires lancées en 1868 par le secrétaire d'État à la Guerre britannique, Edward Cardwell. La montée en puissance de la Prusse modifiait le contexte géopolitique et appelait Londres à moderniser son armée en prévision d'une participation sur le Vieux Continent. De plus, depuis un certain temps, les contribuables et les élus britanniques désiraient diminuer leur coûteuse contribution à la défense des colonies, surtout celles qui cheminaient vers une plus grande indépendance. À leur avis, les territoires comme le Canada se devaient d'accepter la responsabilité de leur propre sécurité. Les garnisons dans les colonies accaparaient une part non négligeable des ressources militaires qui pouvaient être plus utiles en Europe. L'élection en 1868 du gouvernement libéral anticolonialiste de William Gladstone ouvrit la porte à de nombreux changements qui se tramaient depuis un certain temps, et surtout, dans le cas qui nous concerne, au rappel des troupes régulières des

<sup>5</sup> Canada, *Rapport annuel sur l'état de la milice pendant l'année 1870* (Ottawa: I. B. Taylor, Imprimeur de la Reine) vol. 4, no 4, 1871, 147. [ci-après: Rapport annuel sur l'état de la milice de [année].

colonies autogérées.<sup>6</sup> Le départ des derniers soldats en 1871 laissa la protection du Canada à sa milice et à des politiciens peu préparés à assumer cette tâche.

Le ministère canadien de la Milice et de la Défense obtint de facto la responsabilité de gérer le contenu des dépôts de munitions. Le transfert s'accompagna d'une réserve de carabines et de cartouches.<sup>7</sup> Les arsenaux britanniques acceptèrent de continuer à fournir des projectiles, mais ne se préoccupèrent plus de la gestion des stocks nécessaires à la sécurité du territoire canadien et à l'entraînement de la milice. Si cette restructuration changea peu la nature des mécanismes d'approvisionnement, elle obligea le ministère de la Milice et de la Défense à prendre en charge de nouvelles responsabilités et à entretenir une relation régulière avec le Département impérial des munitions. L'exercice au tir gagnait en popularité et en importance, mais la faiblesse des réserves en 1870 limitait déjà les miliciens lors de l'entraînement annuel à 15 coups, soit cinq à 200 verges, cinq à 400 verges et cinq à 600 verges.<sup>8</sup> De plus, les cartouches laissées au départ des soldats britanniques s'épuisaient rapidement au début des années 1870. En plus de l'entraînement régulier des miliciens, une partie des stocks servit à approvisionner le nouveau district de la milice formé au Manitoba en réaction à la rébellion des Métis.<sup>9</sup> Faute de posséder les installations au Canada, le ministère de la Milice et de la Défense dut se résoudre à maintenir l'ancien réseau d'approvisionnement transatlantique et à acheter des projectiles à l'Arsenal royal de Woolwich, en Angleterre.

L'idée de les fabriquer au Canada émergea rapidement au sein des milieux militaires canadiens, enthousiastes et désireux de mener à bien la nouvelle mission qui leur incombait. En 1872, le colonel commandant la milice, le Canadien Patrick Robertson-Ross, proposa une première politique d'approvisionnement afin de produire l'équipement de ses troupes au pays. Il affirma dans son rapport annuel qu'« [i]l est évident et désirable que nous dépensions autant que possible dans le pays l'argent voté annuellement pour ce matériel [...] ». Il ajouta: « [...] j'attire aussi l'attention sur l'opportunité qu'il y a au

<sup>6</sup> George F. G. Stanley, *Nos soldats: L'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours* (Montréal: Les Éditions de l'Homme, 1980), 325-326.

<sup>7</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1870*, 147.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 43.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 32; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1871*, 57.

point de vue militaire de commencer à manufacturer des munitions pour armes à feu et autres matériels militaires nécessaires pour les exercices et le maintien d'une réserve suffisante [...] ». <sup>10</sup> Sa suggestion s'appuyait sur les efforts du lieutenant-colonel George Arthur French, inspecteur de l'artillerie et du matériel militaire. En décembre 1871, ce dernier sonda des industries stratégiques ainsi que des moulins de la région de Hamilton dans le but de vérifier le potentiel pour la fabrication de poudre à canon et à cartouches. À la suite de son enquête, il suggéra l'établissement d'un petit arsenal, stipulant pour légitimer cette dépense: « Au point de vue de la défense, [...] l'économie est une considération secondaire ». <sup>11</sup>

Les élus, pour qui au contraire l'économie primait, ne partageaient pas l'enthousiasme de French. Après la création du Canada, la milice se retrouva sous la direction d'un gouvernement qui ne formula pas une politique de défense concrète. À l'exception de son utilité en tant qu'outil de clientélisme, les conservateurs exprimèrent peu d'intérêt à son égard. Le premier ministre John A. Macdonald s'opposa aux dépenses militaires importantes et maintint le budget de la défense à un niveau seulement suffisant pour rassurer la Grande-Bretagne, à savoir que le Canada s'occupait de sa sécurité et méritait sa collaboration. <sup>12</sup> En conséquence, la milice n'obtenait pas toujours le matériel nécessaire à ses activités. Les deux écoles d'artilleries créées en 1871 à Québec et à Kingston pour remplacer les forces britanniques dans les fortifications de ces villes manquaient de pièces d'équipement parmi les plus rudimentaires, telles que des uniformes, des carabines et des projectiles, faute de moyens financiers et de soutien politique. <sup>13</sup>

Dans ces conditions, le projet de cartoucherie, réitéré à quelques reprises par French et d'autres officiers, ne trouva pas écho hors des cercles militaires et il manqua d'appui à la suite du changement de garde à la tête de la milice. Robertson-Ross, qui avait profité d'une nomination partisane du ministre George-Étienne Cartier, quitta son poste après la mort de ce dernier en 1873. Son successeur, le major général Edward Selby Smyth, un Britannique, ne sembla pas aussi interpellé par le maintien des deniers publics au Canada. Il

<sup>10</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1872*, xxxvii.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Desmond Morton, *Ministers and Generals: Politics and the Canadian Militia, 1868-1904* (Toronto: University of Toronto Press, 1970), 4-5, 63, 96-97.

<sup>13</sup> Granatstein, *Canada's Army*, 26.

porta surtout son attention lors de ses premières années au pays sur les mauvaises techniques de tir des miliciens qu'il tenta de corriger par l'octroi de formations mettant l'accent sur la théorie et le positionnement. Jumelé aux autres exigences de l'entraînement annuel, il restait peu de temps pour le tir à la cible, ce qui limitait par la même occasion la dépense en cartouches. En 1874, lorsque le ministère donna l'ordre de faire tirer 40 coups aux miliciens, beaucoup de districts ne purent s'y plier par manque de temps pour permettre à la fois l'éducation et la pratique. Lors des années suivantes, les entraînements comptèrent une vingtaine de tirs. Dans son rapport annuel de 1878, Selby Smyth formula tout de même le désir de voir les miliciens tirer de 40 à 50 coups par année dès que la situation des instructeurs et des cartouches s'améliorera. En d'autres mots, il s'agissait d'une question de dollars pour couvrir ces dépenses. De plus, puisque la milice ne disposait pas dans certaines régions d'un nombre suffisant d'instructeurs compétents capables d'enseigner cet art, il préférait ménager les maigres réserves disponibles.<sup>14</sup>

Il devenait toutefois évident, à mesure que les années 1870 avançaient, que les budgets limités et le manque de cartouches freinaient le maintien d'un entraînement optimal, un détail dont ne se souciaient guère les politiciens. Ces derniers désiraient surtout mener les affaires militaires en dépensant le moins possible. Le ministère de la Milice et de la Défense subit d'ailleurs de sévères compressions budgétaires à la suite d'une diminution des revenus de l'État. Son budget passa de 1,6 million de dollars lors de l'année fiscale 1871–1872, à 550 451 dollars en 1876–1877.<sup>15</sup> Seulement la moitié des 37 000 miliciens autorisés pouvaient participer aux entraînements annuels, ce qui limitait par la même occasion la dépense en cartouches.<sup>16</sup> La quantité distribuée diminua considérablement, passant de 861 514 en 1874, à 322 609 en 1877.<sup>17</sup>

Les politiciens accordèrent également peu d'importance à la composition d'une réserve de projectiles à des fins de sécurité territoriale. La relation avec les États-Unis, le seul pays qui constituait

<sup>14</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1877*, xxiv; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1878*, xlii–xliii.

<sup>15</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1874*, 317; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1877*, 239.

<sup>16</sup> Stanley, *Nos soldats*, 334–335, 357; Morton, *Ministers and Generals*, 37.

<sup>17</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1874*, 317; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1877*, 239.

une menace potentielle, s'améliorait. La signature du traité de Washington en 1871 résolut les derniers litiges américano-britanniques qui découlaient de la guerre de Sécession. De plus, le Canada pouvait difficilement rivaliser militairement avec les Américains. Dans ces conditions, la meilleure politique de défense passait par un minimum d'entraînement militaire, mais surtout par le maintien de bonnes relations. Avec l'appui de la Grande-Bretagne, la milice pouvait faire payer un fort prix à l'armée américaine en cas d'invasion, ce qui servait de mesure de dissuasion.<sup>18</sup> Mais comme les Américains ne démontrèrent aucun signe d'une préparation en prévision d'une offensive sur le Canada, personne, outre quelques officiers, ne se préoccupa de renflouer les réserves de cartouches durant cette période de compressions budgétaires. Le nombre disponible en cas d'urgence se situait d'ailleurs bien en dessous du seuil jugé indispensable, un problème soulevé dès 1874 dans le premier rapport annuel de Selby Smyth.<sup>19</sup> Selon les normes en vigueur lors des années 1870, les entrepôts auraient dû contenir de 300 à 400 cartouches par carabine. Le nombre se chiffrait plutôt à environ 150 au début de l'année 1877.<sup>20</sup> Ces limites freinaient par la même occasion la possibilité d'octroyer plus de ressources pour l'entraînement des miliciens étant donné la nécessité de conserver une réserve en cas d'urgence.

Malgré ce climat relativement paisible, l'achat de cartouches devint une dépense courante à laquelle le ministère de la Milice et de la Défense ne pouvait se soustraire. Les commandes annuelles indispensables pour l'entraînement de base de la milice et l'approvisionnement des clubs de tir se chiffraient à environ 40 000 dollars par année. Le poids de cette dépense gagna en importance durant la deuxième moitié des années 1870, c'est-à-dire lorsque le gouvernement canadien adopta une série de budgets austères. Si le nombre de cartouches distribuées pour l'entraînement annuel diminua, les achats privés atteignirent des sommets. Ceux-ci, qui se chiffraient à 142 040 cartouches en 1874, augmentèrent à 596 530 en 1877, pour un total de 10 163 dollars. Ces ventes s'affichaient sur le bilan de la milice en tant que dépense puisque l'approvisionnement en Grande-Bretagne s'effectuait à partir

<sup>18</sup> Richard A. Preston, *The Defence of the undefended border: Planning for war in North America, 1867-1939* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 1977), 52.

<sup>19</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1874*, xii.

<sup>20</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1876*, xiii.

de son budget, tandis que les clubs de tir payaient leurs factures au receveur général.<sup>21</sup>

La prise en charge de l'approvisionnement durant les années 1870 éveilla aussi la conscience des autorités militaires canadiennes par rapport aux défis et aux inconvénients de l'importation de cartouches. Le transport s'avérait coûteux. De plus, le produit se détériorait lors du voyage ou à la suite de sa conservation dans des installations souvent vétustes et trop humides. Pour des raisons de sécurité et compte tenu de la distance qui séparait le Canada de ses sources d'approvisionnement, de grandes quantités devaient être conservées en permanence dans les arsenaux désuets.<sup>22</sup>

En somme, l'apprentissage des nouvelles responsabilités marqua les années 1870 dans le domaine de l'approvisionnement. Les considérations budgétaires surpassaient en importance les lacunes évidentes du Canada en la matière. L'idée de fabriquer des cartouches émergea à cette période, mais les conditions s'avéraient défavorables. Malgré quelques désagréments, l'approvisionnement en Angleterre demeurait la solution la plus économique.

### **LES DÉBUTS DE LA CARTOUCHERIE DE QUÉBEC**

À la fin des années 1870, de nouvelles raisons incitèrent le gouvernement à concrétiser le projet d'une cartoucherie. L'historien Desmond Morton souligne que la possibilité d'une guerre anglo-russe en 1878 et la hausse du coût des cartouches en Grande-Bretagne motivèrent les décideurs. D'abord, il affirme que la rivalité entre les deux puissances poussa le Canada à chercher une plus grande autosuffisance, de manière à prévenir une dislocation de son approvisionnement. Des rumeurs circulaient selon lesquelles la Russie approvisionnait des corsaires américains pour couper le commerce transatlantique de la Grande-Bretagne.<sup>23</sup> Ensuite, l'initiative découlait de raisons économiques et pratiques. En 1871, l'armée britannique adopta la nouvelle carabine Martini-Henry de calibre .45, alors que la milice

<sup>21</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1874*, 317; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1877*, 239.

<sup>22</sup> J. Mackay Hitsman, *Military Inspection Services in Canada, 1855-1950* (Ottawa, Dept. of National Defence, Inspection Services, 1962), 15.

<sup>23</sup> Morton, *Ministers and Generals*, 43-46.

canadienne utilisait le Snider-Enfield de calibre .577. Le ministère de la Milice et de la Défense ne comptait pas changer son arme de service puisque le Martini-Henry coûtait environ deux fois plus cher, sans être de beaucoup supérieur au Snider-Enfield selon l'avis des spécialistes canadiens. La diminution de la production de .577 en Grande-Bretagne augmentait le coût à l'unité, et en conséquence, le coût de l'approvisionnement. De plus, les autorités britanniques prévoyaient cesser de confectionner ce calibre, ce qui forçait le gouvernement canadien à choisir entre l'achat de nouvelles carabines dispendieuses ou la confection de cartouches.<sup>24</sup>

Les représentants de la milice se tournèrent d'abord vers le secteur privé. En 1879, ils approchèrent la seule entreprise canadienne qui possédait le potentiel pour confectionner des cartouches, la *Hamilton Powder Company*. Cette dernière fabriquait déjà des explosifs pour la construction du chemin de fer. Étant donné que la milice envisageait d'acheter seulement de petites quantités de cartouches et que la demande civile pour le calibre Snider-Enfield s'avérait à peu près inexistante, ses dirigeants refusèrent de se lancer dans le projet. Ce manque d'intérêt du secteur privé poussa le ministère de la Milice et de la Défense à entreprendre la construction d'une cartoucherie gouvernementale entièrement financée et gérée par le gouvernement fédéral. Dans son rapport pour l'année 1879, Selby Smyth proposa d'utiliser le budget alloué à l'importation de cartouches lors des deux années suivantes pour acheter l'équipement, soit environ 80 000 dollars, promettant qu'il sera par la suite possible de produire trois fois plus que le million de cartouches à balle et le demi-million de cartouches à blanc commandées annuellement.<sup>25</sup>

Le 22 décembre 1879, avant même la publication du document, le Conseil des ministres autorisa par décret l'érection d'une cartoucherie à Québec. L'emplacement avait été suggéré par Selby Smyth. À son avis, les fortifications de la ville offraient une protection idéale en cas de guerre. Les voies ferroviaires et navigables facilitaient l'approvisionnement ainsi que la distribution des produits. De plus, l'emplacement permettait certaines économies. Le gouvernement y possédait des infrastructures inutilisées, ce qui diminuait le coût du projet. Les anciennes casernes de l'artillerie situées sur la côte du Palais pouvaient accueillir une partie des installations malgré leur

<sup>24</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1878*, xlii–xliii.

<sup>25</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1879*, xxiv; Gelly, 9–10.

état de décrépitude. Le projet incluait aussi l'édification de nouveaux bâtiments à Cove Field, sur les Plaines d'Abraham, au pied de la Citadelle.<sup>26</sup> La construction s'échelonna de 1880 à 1883, mais la production commença en octobre 1882. Les installations rudimentaires permettaient la fabrication d'environ un million et demi de cartouches .577 par année.<sup>27</sup>

La mise sur pied de la cartoucherie constituait une progression considérable des politiques de sécurité canadienne, rendue possible grâce à l'aide et au savoir-faire britannique. Le premier directeur des installations, le major Oscar Prévost, qui hérita aussi de la tâche de superviser leur édification, suivit une formation à l'Arsenal de Woolwich. Ce centre d'expertise en armement du gouvernement britannique produisait des projectiles depuis 1695, année de l'établissement du premier laboratoire à cette fin.<sup>28</sup> Prévost embaucha aussi un ingénieur britannique afin d'encadrer la production. L'équipement provenait de l'entreprise britannique *Greenwood and Batley* qui fournissait déjà certaines machines à l'usine de Woolwich.<sup>29</sup>

Les autorités militaires impériales offrirent leur soutien au projet, même si certains responsables de l'approvisionnement exprimèrent le désir de voir le Canada aligner un peu plus sa politique de production avec la leur. John Adye, l'inspecteur général du service matériel britannique, suggéra fortement au gouvernement canadien de reconsidérer les buts de la cartoucherie. Puisque le Snider-Enfield atteignait graduellement l'état d'obsolescence, il valait mieux selon lui investir pour doter le Canada d'une usine de munitions Martini-Henry. De plus, les spécialistes britanniques étudiaient la possibilité de remplacer les cartouches roulées en laiton qui enrayaient souvent les carabines par une version composée d'une douille solide. Entre-temps, Adye proposa le maintien des livraisons de cartouches Snider-

<sup>26</sup> Canada, Parcs Canada, *Les travailleurs de l'Arsenal de Québec, 1879-1964* (Ottawa: Parcs Canada, 1980), 7; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1881*, 276; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1879*, xxv-xxvi; Gelly, 11.

<sup>27</sup> *Militia Annual Report 1884*, 238.

<sup>28</sup> O. F. G. Hogg, *The Royal Arsenal: It's Background, Origin, and Subsequent History* (London: Oxford University Press, 1963), 106.

<sup>29</sup> Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds du ministère des Affaires extérieures (RG 25) A-1, vol. 26, Lettre de Chas Panet au *Governor General Secretary*, 4 novembre 1880; Antonin Thériault, *L'Arsenal de Québec, 1880-1945* (Québec, 1947), 16; *Militia Annual Report 1882*, xii, 276; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1883*, 251.

Enfield.<sup>30</sup> Ne disposant d'aucun plan de remplacement de la carabine de service, le ministère de la Milice et de la Défense ne donna pas suite à ces suggestions, ce qui témoigne par le fait même de l'essence économique du projet.

Malgré cette distance prise envers la politique impériale d'approvisionnement, la cartoucherie formait tout de même un ajout considérable à ce que Selby Smyth nommait « la réserve impériale », c'est-à-dire des hommes et dans ce cas de l'équipement pour appuyer la défense de l'Empire. Bien que la production se destinait à l'entraînement de la milice canadienne, l'initiative diminuait la demande qui pesait sur la Grande-Bretagne. Étant donné la faible capacité militaire des colonies à cette période, les autorités britanniques espéraient surtout qu'elles acceptent de plus grands rôles dans la défense de leur propre territoire. La fabrication de munitions, même pour combler les besoins de base de la milice, était un pas dans cette direction, d'autant plus que la cartoucherie s'avérait la première installation du genre à être érigée à l'extérieur de la métropole.<sup>31</sup>

Concrètement, la mise en place de la cartoucherie s'effectua sans considération des ambitions impériales et de la conduite désirée par Londres. Sa production comblait plutôt un impératif pratique, soit remplacer les cartouches .577 importées de Grande-Bretagne. Ses concepteurs cherchèrent avant tout à réconcilier le budget limité et les besoins canadiens. Ils optèrent pour une méthode de production flexible qui nécessitait peu d'investissements, sans toutefois ignorer la transition à venir. Ils organisèrent la cartoucherie sous la forme d'un atelier de manière à faciliter un éventuel changement de calibre, advenant un remplacement de l'arme de service. Les ouvriers travaillaient en suivant des méthodes artisanales jusqu'au début du XXe siècle. Avant cette période, les quantités requises demeuraient faibles, soit de 1,5 à 2 millions par année, déterminées essentiellement par le nombre de projectiles tirés pendant l'entraînement annuel de la milice. Entre 1876 et 1896, la moyenne des participants se chiffrait à seulement 18 871 par année, avec un sommet de 21 863 en 1883. À ce nombre s'ajouta en 1883 la création d'une milice active permanente d'un maximum de 750 hommes, augmentée à 1000 en 1887.<sup>32</sup> Compte

<sup>30</sup> BAC, RG 25 A-1, vol. 26, Lettre de John Adye au *Under Secretary of State for the Colonies*, 24 décembre 1880.

<sup>31</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1879*, xlii-xliii.

<sup>32</sup> Stanley, *Nos soldats*, 357, Granatstein, *Canada's Army*, 27.

tenu des besoins limités, la production reposait sur une quarantaine de travailleurs, des hommes et des femmes, qui manœuvraient environ 70 machines. Le caractère artisanal de la cartoucherie offrait certains avantages, dont l'élasticité de la productivité, ainsi que la possibilité d'accroître ou de diminuer le personnel au gré des conditions économiques et de la demande. Par exemple, lors de la Campagne du Nord-Ouest en 1885, les effectifs augmentèrent temporairement à plus de 150 travailleurs pour fabriquer 1,5 million de cartouches en deux mois.<sup>33</sup> À cause de cette organisation de la production, le coût à l'unité surpassait celui des installations britanniques. À titre comparatif, le *Royal Laboratory*, c'est-à-dire la division de Woolwich responsable de la confection des projectiles, employait de 2 000 à 6 000 travailleurs entre 1870 et 1890, selon les besoins. Son équipement se constituait de machines à vapeur modernes et ses opérations s'effectuaient en suivant des procédés industriels qui diminuaient le coût à l'unité.<sup>34</sup> D'ailleurs, en 1889, lorsque le ministre de la Milice et de la Défense Adolphe Caron essuya des critiques à la Chambre des communes pour le coût de production élevé des cartouches, et qu'un opposant lui suggéra de reprendre l'importation, il rétorqua:

Permettez-moi de faire remarquer au comité que les cartouches pour la carabine Snider-Enfield ne sont plus faites en Angleterre, ce qui rend l'importation d'Angleterre impossible, et à moins de changer l'arme dont nous nous servons en [sic] Canada, nous ne pouvons faire autrement que fabriquer ici nos munitions au lieu de les importer d'Angleterre.<sup>35</sup>

En somme, il coûtait moins cher de continuer à confectionner ces cartouches que de procurer à la milice des carabines Martini-Henry ou des Lee-Metford adoptées l'année précédente par l'armée britannique.

Cette fonction économique était symptomatique du cadre financier restreint dans lequel évoluait le ministère de la Milice et de la Défense. Elle entravait d'ailleurs la possibilité de développer une autonomie canadienne en matière de fabrication de projectiles. Si à l'origine, l'établissement de la cartoucherie visait cette fin, elle maintenait plutôt sa dépendance envers la Grande-Bretagne. Faute

<sup>33</sup> *Militia Annual Report 1885*, xii; Hitsman, 16.

<sup>34</sup> Hogg, *The Royal Arsenal*, 703, 1291.

<sup>35</sup> Canada, Chambre des communes, *Compte-rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada*, 17 avril 1889, 1385.

d'un financement suffisant pour acheter l'équipement nécessaire à la fabrication de toutes les composantes, la confection de cartouches nécessitait l'importation de plusieurs éléments tels que des bandes de laiton et de la poudre.<sup>36</sup> L'autosuffisance ne pouvait être envisagée sans investissements majeurs et les sommes qui arrivèrent au compte-gouttes suffisaient à peine à adapter la production à l'évolution des besoins de la milice. Le cas des cartouches pour le Martini-Henry est éloquent. Le gouvernement se procura 10 000 de ces carabines en 1885, à la suite de la Campagne du Nord-Ouest. La cartoucherie ne produisait pas de calibres .45 à cette période, ni lors des sept années suivantes. Après son acquisition par la milice, l'arme gagna en popularité au sein des clubs de tir approvisionnés par le gouvernement. Dans son rapport annuel de 1888, Oscar Prévost suggéra d'acquérir la machinerie nécessaire à la fabrication de ce projectile qui continuait à être importé à grands frais des arsenaux britanniques.<sup>37</sup> Le ministère de la Milice et de la Défense envisageait à ce moment l'acquisition de nouvelles carabines à répétition de calibre .303, de sorte que ses représentants se montrèrent peu enclins à financer une modernisation des installations. L'équipement pour fabriquer des .45 arriva tout de même graduellement. Ce n'est que durant l'année fiscale 1891-1892 que le Canada produisit des cartouches pour ce qui demeurait sa carabine la plus moderne.<sup>38</sup>

La fabrication des projectiles d'artillerie suivit une logique similaire. La mauvaise qualité de ceux reçus d'Angleterre poussa le gouvernement à octroyer des fonds modestes à partir de 1887 pour ajouter les infrastructures nécessaires à leur confection.<sup>39</sup> Les moyens financiers restreints n'offraient pas des conditions idéales afin de développer cette expertise de sorte qu'il fallut plus de quatre ans avant que le nouvel atelier comble une part importante des besoins liés à l'entraînement. Même à la suite de ces investissements, la capacité de production se limitait à quelques milliers de projectiles par année, rendue possible par l'importation de composantes et de poudre fournies par le *War Office*.<sup>40</sup>

<sup>36</sup> BAC, RG 25 A-1, vol. 112, Lettre du *Deputy Minister of Militia and Defence* au *High Commissioner for Canada*, 14 juin 1882.

<sup>37</sup> *Militia Annual Report 1885*, 201.

<sup>38</sup> *Militia Annual Report 1892*, 44-45.

<sup>39</sup> *Militia Annual Report 1887*, ix.

<sup>40</sup> *Ibid.*, 244-246.

De manière à restreindre les effets du sous-financement, les dirigeants de la cartoucherie pouvaient compter sur l'aide britannique. La traditionnelle coopération militaire canado-britannique demeura d'ailleurs une pièce centrale de la politique d'approvisionnement canadienne. Le maintien des infrastructures s'effectua en proche collaboration avec les spécialistes des arsenaux royaux. Certains visitèrent la cartoucherie de temps à autre. Les contremaîtres continuaient à être recrutés en Angleterre.<sup>41</sup> Le ministère de la Milice et de la Défense envoya également des délégués à l'Arsenal royal de Woolwich pour s'enquérir des nouvelles méthodes de production ou des derniers développements technologiques. Par exemple, après son entrée en fonction à titre de directeur de la cartoucherie en 1895, Frédéric-Mondelet Gaudet se rendit en Grande-Bretagne pour préparer la substitution de la poudre noire par de la cordite, un explosif qui ne produit pas de fumée lors de la décharge. Son invention en 1889 par des chimistes anglais révolutionna la cartouche. Les autorités militaires britanniques l'adoptèrent officiellement en 1891 à titre de propergol du calibre .303.<sup>42</sup> Le directeur du laboratoire royal de Woolwich partagea avec Gaudet les résultats des expériences menées à ce sujet dans son établissement.<sup>43</sup> Par la même occasion, les spécialistes britanniques transmirent l'information technique nécessaire à la fabrication des cartouches de type .303, calibre des nouvelles carabines Lee-Metford (1888), Martini-Metford (1889) et Lee-Enfield (1895). Le ministère de la Milice et de la Défense commanda 40 000 exemplaires de cette dernière lors de l'année fiscale 1895–1896 pour remplacer les Snider-Enfield, désuets depuis plus de deux décennies, et les Martini-Henry, dont la production cessa en 1889.<sup>44</sup> Le *War Office* seconda l'achat d'outils, de cordite et de composantes en Angleterre.<sup>45</sup> La cartoucherie abandonna la fabrication du .577 en 1894, tandis que celle du .45 continua une année de plus. Prévost lança la confection de .303 en 1894 et son successeur compléta la transition en 1896, année où ce calibre occupa le cœur de la production. Cette importante adaptation

<sup>41</sup> BAC, RG 25 A-1, vol. 117, Agreement, 29 novembre 1899.

<sup>42</sup> Hogg, *The Royal Arsenal*, 1414.

<sup>43</sup> Thériault, *L'Arsenal de Québec*, 31; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1896*, 11.

<sup>44</sup> Haycock, « "Done in Our Own Country" », 51.

<sup>45</sup> BAC, RG 25 A-1, vol. 117, Lettre du *Superintendent Government Cartridge Factory* au *Deputy Minister Militia and Defence*, 17 décembre 1897.

s'avéra un peu moins laborieuse grâce à la transmission du savoir-faire par les autorités britanniques.<sup>46</sup>

À l'instar de la relation militaire avec la Grande-Bretagne, la collaboration matérielle ne reposait vers la fin du XIXe siècle sur aucune autre obligation que celle inhérente à sa raison d'être, c'est-à-dire de participer à la protection du territoire canadien.<sup>47</sup> Le rôle officiel du Canada dans la défense de l'Empire s'arrêtait à ses frontières. D'ailleurs, en 1885, lorsque les autorités britanniques demandèrent une assistance au Canada pour une expédition au Soudan, Macdonald refusa, considérant que son pays n'avait pas à régler les problèmes impériaux de la Grande-Bretagne.<sup>48</sup> En conséquence, l'objectif de la cartoucherie demeura l'autosuffisance de la milice et l'approvisionnement des clubs de tir. Les situations nécessitant une hausse de la production furent rares. La principale menace, soit la crainte d'une invasion américaine, s'amenuisait toujours grâce à une amélioration évidente des relations entre le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le départ des soldats britanniques contribua à diminuer les tensions le long de la frontière canado-américaine. La planification militaire de part et d'autre exposait la complexité d'un conflit entre les deux pays ainsi que les coûts élevés qu'il engendrerait, ce qui dissuadait le recours à la force.<sup>49</sup> Dans ces conditions, le Canada s'avéra peu enclin à financer d'importants projets de défense. Même lors des périodes conflictuelles, les contraintes financières déterminaient les préparatifs de la cartoucherie. Par exemple, durant la crise du Vénézuéla, alors que le Canada aurait pu servir de champ de bataille dans une guerre américano-britannique, la production n'augmenta pas. Elle ralentit d'ailleurs en 1895-1896, pendant que les techniciens s'affairaient à apporter plusieurs améliorations aux installations pour produire les nouveaux projectiles de calibre .303 à base de cordite.<sup>50</sup> Même s'il s'agissait d'une modernisation afin de doter la milice d'outils modernes

<sup>46</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1894*, 17; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1896*, 11.

<sup>47</sup> Preston, *Canada and "Imperial Defense"*, xx; Brian P. Farrell, « Coalition of the Usually Willing: The Dominions and Imperial Defence, 1856-1919 », dans Greg Kennedy dir., *Imperial Defence: The Old World Order, 1856-1956* (London: New York, Routledge, 2008), 251-252, 259-261.

<sup>48</sup> Stanley, *Nos soldats*, 368-369.

<sup>49</sup> C. P. Stacey, *The Undefended Border: The Myth and the Reality* (Ottawa: Canadian Historical Association, 1960), 11-12, 14-15; Preston, *The Defence of the Undefended Border*, 58.

<sup>50</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1896*, 11-12.

pour défendre le pays, la production canadienne n'aurait pu jouer qu'un rôle secondaire dans l'éventualité, bien que peu probable, d'une guerre.

Ainsi, sous les conservateurs, la cartoucherie bénéficia d'un financement limité. Elle s'avéra avant tout un outil de contrôle des dépenses. Même après la mort de Macdonald en 1891 et le départ de son ministre Adolphe Caron, les choses ne changèrent guère. En 1894, Oscar Prévost proposa de donner un nouveau rôle à la cartoucherie, en la transformant en centre national capable d'appuyer des initiatives du secteur privé en cas de guerre. Des mesures similaires avaient été prises en Angleterre à la même période.<sup>51</sup> Sa suggestion ne trouva pas un écho favorable et Prévost entraîna le projet avec lui dans sa tombe l'année suivante. La cartoucherie continua à recevoir un modeste financement de 35 077 dollars en 1893-1894, de 53 594 dollars en 1894-1895 et de 38 770 dollars en 1895-1896. Ces sommes équivalaient aux budgets octroyés depuis sa fondation et permettaient à peine le maintien de la production dans des installations caduques.<sup>52</sup>

#### **LA CARTOUCHERIE ET LES RÉFORMES DE LA MILICE AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE**

Au milieu des années 1890, des difficultés d'approvisionnement affectaient les activités de la cartoucherie, ce qui incita le ministère à entreprendre un cheminement graduel vers une plus grande autosuffisance. Oscar Prévost souligna en 1892 que les retards de livraison de composantes britanniques, qui pouvait atteindre jusqu'à sept mois, limitaient la productivité.<sup>53</sup> Le problème dura quelques années. En 1898, la cartoucherie manquait de bandes de cuivre et d'amorces en laiton qui tardaient à arriver. Gaudet enjoint au gouvernement de financer l'achat d'équipement pour fabriquer au pays toutes les composantes nécessaires à la confection des cartouches. L'inconstance de la qualité des produits fournis par Londres depuis quelques années, les retards de livraison et les avantages évidents d'une telle décision pour la sécurité nationale motivèrent sa requête.<sup>54</sup>

<sup>51</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1894*, 19.

<sup>52</sup> *Militia Annual Report 1904*, 10-11.

<sup>53</sup> BAC, RG 25 A-1, vol. 115, Lettre de B. Sulte au *Secretary to the High Commissioner for Canada*, 29 août 1893; *Militia Annual Report 1892*, 31.

<sup>54</sup> BAC, RG 25, A-1, vol. 117, Lettre du *Deputy Minister of Militia and Defence* au *Secretary to the High Commissioner for Canada*, 11 février 1898; Lettre d'Edward

Les libéraux, au pouvoir depuis 1896, profitèrent de conditions économiques favorables et accentuèrent le budget de la cartoucherie, qui passa de 58 492 dollars lors de l'année fiscale 1896-1897 à 84 276 dollars en 1898-1899. Les investissements permirent l'ajout d'un petit laboratoire pour analyser les matériaux utilisés dans la confection des projectiles. Toutefois, cette somme demeurait insuffisante pour atteindre l'autosuffisance puisque le coût de production du calibre .303 surpassaient de plus de 50 % ceux du .45. Depuis sa fondation, la cartoucherie fabriquait ses étuis de cartouches à partir de laiton roulé, une méthode peu coûteuse, mais désuète et incompatible avec les projectiles .303. Ces derniers se constituaient d'une douille solide, plus dispendieuse à confectionner.<sup>55</sup>

Le gouvernement libéral sortit la cartoucherie de sa torpeur une bonne fois pour toutes au tournant du XXe siècle. Plusieurs forces agissaient en faveur d'une réforme de la milice qui entraîna dans son sillage une amélioration de l'approvisionnement en cartouches. Après des décennies d'indifférence, les partisans de l'impérialisme réclamaient que le pays accepte plus de responsabilités en matière de défense. Selon eux, cette étape s'avérait primordiale dans le cheminement vers une plus grande autonomie. Comme le souligne l'historien Carl Berger, cette expression d'un nationalisme par le biais de l'impérialisme englobait dans un tout les préparatifs militaires, le militarisme et la poursuite des vertus martiales.<sup>56</sup> Cette vague qui déferlait sur le Canada s'accrut lors de la guerre des Boers (1899-1902) et continua de croître jusqu'à la Première Guerre mondiale. Devant la pression populaire et les divisions dans son parti, le premier ministre Wilfrid Laurier accepta contre son gré d'envoyer des volontaires canadiens combattre en Afrique du Sud aux côtés des troupes britanniques.

La participation à la guerre des Boers montra au gouvernement canadien les bénéfices potentiels d'une collaboration économique en temps de conflit. Toutefois, elle n'engendra aucune hausse significative de la production de munitions. Bien que certaines industries canadiennes reçurent des commandes du *War Office* pour des chevaux, de la nourriture ou encore des habits militaires, le

Hutton à Lord Strathcona, 19 mai 1899.

<sup>55</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1897*, 19; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1898*, 22; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1896*, 13.

<sup>56</sup> Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914* (Toronto: University of Toronto Press, 1973), 233-239.

Canada avait peu à offrir dans le domaine des projectiles étant donné sa dépendance envers l'importation de composantes britanniques.<sup>57</sup> Les contingents partirent en Afrique du Sud équipés de quelques centaines de milliers de cartouches, à peine suffisant pour maintenir leur entraînement. Le *War Office* prit en charge l'approvisionnement des troupes outre-mer.<sup>58</sup> Le rôle de la cartoucherie demeura centré sur les besoins au pays et l'exportation de munitions n'était toujours pas perçue en tant qu'activité économique potentielle.

La guerre des Boers montra aussi au gouvernement impérial les avantages d'une mise à contribution des troupes coloniales et la nécessité de promouvoir des actions en ce sens. Compte tenu de la division entre les Canadiens français et les Canadiens anglais à ce sujet, Laurier conclut que la meilleure façon d'y participer commençait par une meilleure protection du Canada, grâce à une milice mieux organisée.<sup>59</sup> Depuis de nombreuses années, les officiers généraux britanniques à la tête de la milice canadienne exigeaient des réformes pour améliorer la défense du pays. Après quelques années d'hésitation, le ministre de la Milice et de la Défense, Frederick Borden, entreprit d'étudier les systèmes militaires de plusieurs pays et jugea que le Canada se devait d'adopter un plan similaire à la Suisse, c'est-à-dire une force constituée en grande partie de volontaires experts au tir. Comme le souligne l'historien James Wood, cette conception de la défense territoriale reposait sur l'idée qu'une armée de citoyens en position défensive et équipée de carabines modernes arriverait à repousser un envahisseur beaucoup plus puissant. Les Boers en avaient fait la démonstration. Selon cette perspective, la principale menace, soit une invasion américaine, pouvait être contenue jusqu'à l'arrivée des renforts britanniques, même si l'ennemi mobilisait un nombre supérieur de soldats.<sup>60</sup> Cette stratégie défensive nécessitait

<sup>57</sup> Carman Miller, *Painting the Map Red: Canada and the South African War, 1899-1902* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 1993), 426-428.

<sup>58</sup> Canada, *Department of Militia and Defence for the Dominion of Canada, Supplementary Report, Organization, Equipment, Despatch and Service of the Canadian Contingents During the War in South Africa, 1899-1900* (Ottawa: S.E. Dawson, Printer to the Queen's Most Excellent Majesty, 1901), 16-19, part 2, 2; Brian A. Reid, *Our Little Army in the Field: The Canadians in South Africa, 1899-1902* (St. Catharines: Vanwell Publishing Limited 1996), 22.

<sup>59</sup> Morton, *Ministers and Generals*, 172; Donald C. Gordon, *The Dominion Partnership in Imperial Defense, 1870-1914* (Baltimore: John Hopkins Press, 1965), 152-155.

<sup>60</sup> James Wood, *Militia Myths: Ideas of the Canadian Citizen Soldier, 1896-1921* (Vancouver: UBC Press, 2010), 42-48, 80-81, 111.

peu de matériel militaire, outre une carabine efficace et un nombre suffisant de cartouches. L'entraînement au tir, par le biais de clubs privés, jouait un rôle clé dans ces préparatifs, puisque selon les prévisions du gouvernement, seulement le tiers de cette armée de citoyens se composait de miliciens.<sup>61</sup>

La concrétisation de ce plan de défense mena à plusieurs initiatives pour améliorer la milice, telles que la formation de différents corps spécialisés, le financement de clubs de tir, la construction de manèges militaires, une réforme du système d'inspections, ou encore, l'ouverture d'une école de tir à Rockcliffe pour former des instructeurs.<sup>62</sup> Le ministère obtint également des fonds pour moderniser la cartoucherie. Les difficultés que connaissait alors l'établissement ne cadraient pas avec la nouvelle politique de défense. Les carabines à répétitions Lee-Enfield conditionnaient une consommation accrue de cartouches. Toutefois, durant les années 1897, 1898 et l'année fiscale 1899-1900, la cartoucherie ne produisit que 1,7 million, 723 200, et 1,6 million de projectiles respectivement, principalement à cause des coûts élevés de production du calibre .303 et des retards de livraison des composantes. En 1899, certains clubs de tir se plaignirent également de la mauvaise qualité du produit, dont le *Dominion Rifle Association* qui constata des cas de long feu.<sup>63</sup>

Afin de combler ces lacunes, la cartoucherie obtint une hausse de son budget lors des années fiscales 1900-1901 et 1901-1902, qui passa à 110 783 dollars et à 207 614 dollars. Cette somme permit de nombreuses améliorations aux infrastructures.<sup>64</sup> En 1901, durant cette phase de changements majeurs marquée par l'ajout de nouvelles installations, dont un laminoir et une fonderie de cuivre, la cartoucherie prit le nom de *Dominion Arsenal* ou Arsenal fédéral.<sup>65</sup> Une fois les outils et la machinerie reçus de Grande-Bretagne, la productivité augmenta à plus de neuf millions de projectiles annuellement en 1905.<sup>66</sup> Les investissements permirent également d'entreprendre la

<sup>61</sup> Carman Miller, *A Knight in Politics: A Biography of Sir Frederick Borden* (Kingston: McGill-Queen's University Press, 2010), 186-189.

<sup>62</sup> Carman Miller, «Sir Frederick William Borden and Military Reform, 1896-1911», *The Canadian Historical Review* L, no 3, (September 1969), 277-284; *Militia Annual Report 1902*, 32.

<sup>63</sup> *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1897*, 17; *Rapport annuel sur l'état de la milice de 1898*, 17; *Militia Annual Report 1900*, 15.

<sup>64</sup> *Militia Annual Report 1901*, viii; *Militia Annual Report 1902*, 5.

<sup>65</sup> Thériault, *L'Arsenal de Québec*, 35.

<sup>66</sup> Canada, Chambre des communes, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre*

fabrication d'une petite quantité d'obus forgés en acier pour remplacer ceux en fer.<sup>67</sup> Ces modernisations menèrent par la même occasion à une hausse significative du nombre d'employés affectés à la production, qui se chiffra à plus de 350 en moyenne jusqu'à la Première Guerre mondiale.<sup>68</sup>

Ces améliorations accentuaient la capacité de la cartoucherie à jouer un rôle dans la défense du territoire canadien contre un ennemi extérieur. La construction de nouveaux entrepôts permit le stockage de matières premières nécessaires à la fabrication d'un plus grand nombre de projectiles. Le métal utilisé provenait toujours d'Angleterre, acheté à la compagnie W.C. Armstrong Whitworth & Co., mais la production dépendait moins des livraisons de certaines composantes qui étaient maintenant fabriquées sur place.<sup>69</sup> De plus, les investissements offraient à Gaudet les conditions idéales pour résoudre certaines difficultés rencontrées depuis l'adoption de la carabine Lee-Enfield. La haute vitesse des .303 les rendait inutilisables pour le tir dans les galeries ou sur des terrains plus petits. Dans de tels cas, la milice possédait des carabines jointes de tubes Morris qui permettaient de tirer des cartouches d'entraînement de calibre .297/230. Cette solution temporaire s'avérait imparfaite puisque les miliciens n'avaient pas l'opportunité de se familiariser avec la configuration originale de l'arme et de pratiquer son chargement.<sup>70</sup> En 1901, Gaudet développa une cartouche .303 à vitesse moindre à partir de douilles recyclées, utilisables dans de telles circonstances. La production et la distribution commencèrent en 1902, à la grande satisfaction des clubs de tir et des miliciens en milieux urbains. En 1903, l'Arsenal fédéral en produisit plus de 1,3 million.<sup>71</sup>

Ces efforts de modernisation ne suffisaient pas cependant aux yeux des officiers britanniques. Les deux derniers officiers généraux commandant la force, le major général O'Grady-Haly et le lieutenant-général Lord Dundonald, suggérèrent la construction d'un nouvel arsenal plus à l'Ouest, de manière à répartir la production en cas

*des communes du Canada*, 21 juin 1895, 2790; *Militia Annual Report 1905*, 31.

<sup>67</sup> *Militia Annual Report 1901*, 16.

<sup>68</sup> Canada, Parcs Canada, *Les travailleurs de l'Arsenal de Québec*, 10; Gelly, 33.

<sup>69</sup> *Militia Annual Report 1904*, 30.

<sup>70</sup> Frank C. Barnes, *Cartridges of the World, 13th Edition* (Gun Digest Books, Iola, 2012), 403.

<sup>71</sup> *Militia Annual Report 1902*, 15; *Militia Annual Report 1904*, 27, 30.

d'attaque du territoire canadien.<sup>72</sup> Gaudet ne considérait pas que la situation du Canada nécessitait une telle initiative et s'y opposa. À son avis, la concentration des ressources et du savoir-faire à Québec servait mieux les intérêts de la milice. De plus, la division de la production en deux sites augmenterait inévitablement le coût à l'unité des cartouches. Il suggéra plutôt la construction d'entrepôts pour stocker des réserves un peu partout au pays.<sup>73</sup>

Le ministère de la Milice et de la Défense ne plia pas devant la rhétorique de sécurité des deux officiers et continua à accentuer ses efforts pour moderniser les installations de Québec. Les budgets attribués à l'Arsenal fédéral atteignirent d'ailleurs des sommets lors de l'année fiscale 1907-1908, à 341 083 dollars.<sup>74</sup> Les sommes investies permirent la modernisation des installations et l'augmentation de la production. Le nombre de cartouches produites dépassait 10 millions par année. Au besoin, l'Arsenal fédéral pouvait en fournir jusqu'à 20 millions en ajoutant des quarts de travail.<sup>75</sup> Ainsi, vers la fin de la décennie 1900, pour la première fois de son histoire, le Canada possédait une usine de projectiles digne de ce nom, capable d'appuyer sans réserve l'entraînement des miliciens et de générer des surplus.<sup>76</sup> En 1909, les entrepôts contenaient plus de 40 millions de cartouches, une quantité jugée insuffisante par le Conseil de la milice, mais tout de même supérieure à ce que le pays avait déjà connu.<sup>77</sup> Cette croissance s'alignait en quelque sorte sur celle de la milice à la même période. La force permanente augmenta à 2000 hommes en 1904. La milice assura également la relève des troupes britanniques en 1905 dans les fortifications d'Halifax et d'Esquimalt. La même année, plus de 38 500 hommes participèrent aux exercices annuels.<sup>78</sup>

Même s'il cheminait vers une plus grande autonomie, l'Arsenal fédéral dépendait encore en bonne partie de ses liens avec les autorités britanniques et du savoir-faire des spécialistes de Woolwich. En contrepartie, les exigences de Londres demeuraient modestes, puisque cette collaboration exprimait une forme de solidarité

<sup>72</sup> *Militia Annual Report 1901*, 29; *Militia Annual Report 1903*, 43.

<sup>73</sup> *Militia Annual Report 1902*, 27-28.

<sup>74</sup> *Militia Annual Report 1909*, 34.

<sup>75</sup> *Militia Annual Report 1905*, 31.

<sup>76</sup> *Militia Annual Report 1900*, 4.

<sup>77</sup> BAC, fonds du ministère de la Défense (RG 24), vol. 1159, HQC. 62-2-40, Memorandum to the Adjutant-General, Militia & Defence, 26 mai 1909.

<sup>78</sup> Granatstein, *Canada's Army*, 47; Wood, *Militia Myths*, 278.

impériale recherchée par les Britanniques. Ces dernières, confrontées à la montée en puissance de l'Allemagne, tentèrent d'obtenir un engagement du Canada à fournir des hommes pour la défense de l'Empire, ce que Laurier refusa. En matière d'équipement militaire cependant, Londres désirait surtout que les colonies adoptent les calibres britanniques, de manière à uniformiser le matériel. Dans le cas du Canada, cette normalisation existait déjà et permettait des économies substantielles, en plus d'un soutien technique inestimable. D'ailleurs, en 1909, le gouvernement canadien s'engagea officiellement à maintenir autant que possible l'uniformisation de son équipement pour les forces terrestres avec le reste de l'Empire afin de faciliter la collaboration.<sup>79</sup> La carabine Ross demeura l'arme officielle de la milice. Le Canada l'avait adopté, en plus de financer sa production à partir de 1903, à la suite du refus des Britanniques de construire au pays une usine pour fabriquer des Lee-Enfield. Le calibre identique de .303 des deux armes limitait la contrainte du point de vue des cartouches. Pour le reste, les autorités britanniques considéraient toujours la production de l'Arsenal fédéral en tant que contribution à la défense de l'Empire, même si celle-ci se bornait au territoire canadien. Il n'y avait pas à espérer davantage. Comme le souligna Borden lors de la Conférence impériale de 1907, le gouvernement canadien estimait que la protection du Canada constituait sa principale responsabilité en matière de défense impériale.<sup>80</sup>

Borden demeura en poste jusqu'à la défaite des libéraux aux mains des conservateurs lors des élections de 1911. Son successeur, Sam Hughes, intensifia le travail de promotion des valeurs martiales de son prédécesseur. Désireux d'accentuer le rôle de la milice volontaire, il proposa diverses initiatives visant à multiplier l'exercice du tir telles que la distribution d'armes au sein des corps de cadets et l'établissement de champs d'entraînement. En 1913, 55 000 Canadiens participèrent aux exercices annuels, un record.<sup>81</sup> Hughes souhaitait ainsi promouvoir l'éducation militaire afin de renforcer la moralité des Canadiens, tout en dotant le pays d'une milice plus redoutable. Pour atteindre les objectifs d'entraînement, le ministère de la Milice et de la

<sup>79</sup> C. P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict, Volume 1: 1867-1921* (Toronto: University of Toronto Press, 1984), 132.

<sup>80</sup> Great Britain, Colonial Conference, *Minutes of Proceedings of the Colonial Conference* (London: Majesty's Stationery Office, 1907), 99.

<sup>81</sup> Desmond Morton, *A Military History of Canada, from Champlain to Kosovo* (Toronto: McClelland & Stewart, 1985), 127; Granatstein, *Canada's Army*, 48.

Défense espérait doubler la production de cartouches. Hughes proposa la construction de petits arsenaux à l'intérieur des terres, dans des zones plus faciles à protéger que Québec, à commencer par Lindsay (Ontario), sa ville natale. Tel que le souligne son biographe Ronald Haycock, le potentiel de clientélisme lié à cette initiative influença le ministre lors de la confection de ce plan. Selon lui, Hughes ne saisissait pas totalement les enjeux de la production de munitions, autre que la simple importance d'approvisionner la milice. Ses projets d'arsenaux se butèrent à l'opposition de l'état-major et au refus des politiciens d'accorder les budgets nécessaires à leur concrétisation.<sup>82</sup>

Sam Hughes contribua tout de même au développement de l'Arsenal fédéral par la mise en place d'un rigoureux processus d'inspection. Le ministre répondit ainsi aux plaintes reçues depuis quelques années concernant des cartouches défectueuses.<sup>83</sup> Les employés de l'Arsenal fédéral effectuaient régulièrement des vérifications à l'usine, mais il semble qu'une grande quantité de projectiles conservée dans les entrepôts se détériorait trop rapidement.<sup>84</sup> Le ministère procéda à des inspections plus rigoureuses de la qualité des composantes et de la cordite. Depuis quelques années, la milice achetait ce produit chimique d'une entreprise canadienne, la *Canadian Explosives Ltd.*<sup>85</sup> Hughes demanda aussi à des inspecteurs du *War Office* d'effectuer des évaluations externes. Ces derniers constatèrent l'inefficacité de la production, la mauvaise organisation du travail et la défectuosité de nombreux projectiles. Ils jugèrent la moitié des réserves de .303 inapte à une utilisation militaire. Peu de modifications eurent le temps d'être apportées avant que le Canada soit entraîné dans la Première Guerre mondiale.<sup>86</sup> La participation militaire et économique au conflit donna un tout autre rôle à l'Arsenal fédéral.

En somme, le développement de l'Arsenal fédéral connut deux périodes distinctes entre sa fondation et 1914. D'abord, durant les deux premières décennies de son histoire, les installations occupèrent

<sup>82</sup> Ronald G. Haycock, *Sam Hughes: The Public Career of a Controversial Canadian, 1885-1916* (Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, 1986), 135-137.

<sup>83</sup> BAC, fonds du ministère de la Milice (RG 9) II 1, vol. 3, Chief Inspector of Arms and Ammunition, Quebec, Correspondence, Lettre au Col. Rutherford, 21 juin 1912; Haycock, «“Done in Our Own Country”: The Politics of Canadian Munitioning», 59-60.

<sup>84</sup> Hitsman, 21.

<sup>85</sup> BAC, RG 9-II-1, vol. 3, Chief Inspector of Arms and Ammunition, Quebec, Correspondence, Lettre du *Chief Inspector of Arms & Ammunition* à M. Walters, 24 juillet 1912.

<sup>86</sup> Haycock, *Sam Hughes*, 142.

une fonction économique, soit de fournir les cartouches nécessaires à l'entraînement de la milice. Les faibles budgets accordés par le gouvernement de John A. Macdonald permettaient tout juste l'approvisionnement en .577 que la Grande-Bretagne ne pouvait plus livrer, et ainsi éviter l'achat de carabines dispendieuses. La cartoucherie n'était à peu près rien de plus qu'une béquille financière qui s'attirait les critiques de l'opposition en raison du coût élevé de la production. Dans ce cas, il n'y a pas à se surprendre des sommes minimales attribuées à sa modernisation. À cause de sa lenteur à s'ajuster aux nouvelles carabines, la cartoucherie ne détenait qu'un potentiel limité dans la défense du territoire canadien, qui par chance subit peu de menaces. La production ne suffisait pas à maintenir les stocks d'urgence et la confection des projectiles reposait sur des composantes importées de Grande-Bretagne, une situation dénoncée par les officiers de la milice, et surtout, par le directeur de la cartoucherie.

Les réformes apportées à la milice au tournant du XXe siècle par le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier changèrent cependant le statut de la production gouvernementale. L'établissement, grâce à d'importants investissements, se transforma en une véritable petite industrie, un peu plus autonome, capable de formuler des solutions concrètes aux problèmes de la milice. Le cas des projectiles d'entraînement .303 en fait foi. L'accumulation de stocks en mesure d'appuyer un peu mieux la défense territoriale contraste également avec la situation qui prévalait au XIXe siècle, même si les autorités militaires les jugeaient toujours insuffisants. Cette évolution mérite tout de même d'être soulignée et témoigne d'un gain de maturité et d'autonomie, à l'image du reste de la politique de défense du Canada. Plusieurs lacunes subsistaient, dont la qualité parfois médiocre du produit et la dépendance envers la Grande-Bretagne afin de conserver des techniques évoluées et du matériel relativement moderne. Le gouvernement accorda cependant beaucoup plus d'attention aux préparatifs militaires, et par conséquent, à l'amélioration constante de sa production de projectiles.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale démontra l'utilité de ces efforts. Le savoir-faire acquis depuis la mise en place de la cartoucherie assura un soutien technique important aux industries d'armement émergentes. L'Arsenal constituait l'un des rares centres d'expertise en fabrication de projectiles britanniques. Durant les neuf premiers mois du conflit, pas moins de 356 entreprises canadiennes et américaines envoyèrent des représentants à Québec pour s'enquérir

des méthodes et des détails techniques des calibres britanniques.<sup>87</sup> Le savoir-faire acquis depuis 1880 jeta des bases pour appuyer l'effort matériel lors de la Première Guerre mondiale.

♦ ♦ ♦ ♦

#### **ABOUT THE AUTHOR**

**Pierrick Labbé** est professeur adjoint d'histoire à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Ses recherches portent sur les politiques fédérales d'approvisionnement, ainsi que sur les conséquences sociales de la guerre au Canada. En 2012, il a soutenu sa thèse de doctorat *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*. Avant de s'intéresser à l'histoire politique, Pierrick Labbé a aussi étudié la mutualité canadienne-française. Son livre, « *L'Union fait la force !* : *L'Union Saint-Joseph d'Ottawa/du Canada (1863-1920)* » a été publié en 2012 aux Presses de l'Université d'Ottawa.

L'auteur tient à remercier Serge Durflinger, Roger Sarty et Brigitte Violette qui ont contribué de différentes façons à cet article.

<sup>87</sup> Thériault, *L'Arsenal de Québec*, 46-47.